

HABITER SUR L'EAU ³¹⁴

par Frédéric MORIN, Architecte DPLG 1982

Mercredi 22 février 2023

à 18 h 30

Université populaire

Tarifs : 8 € adhérent, 4 € adhérent-25 ans, demandeur d'emploi et minima sociaux, 12 € non-adhérent

(1) Contact : Henriette WIRTH

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

L'eau est un milieu hostile pour l'Homme. Pourtant, la croissance démographique nous repousse hors des terres émergées, dont les rives sont également de plus en plus souvent submergées... Venise et le Bangladesh en offrent régulièrement l'exemple.

La colonisation de la surface de l'eau n'est pas simple et exige de nombreux efforts pour régler les inconvénients. Mais elle offre quelques avantages, notamment défensifs, qui ont motivé la création médiévale de Venise au milieu d'une lagune. Tous les habitats palafittes ne supportent pas toujours la référence à la Sérénissime, mais est-elle vraiment sereine même avec ses « barrages MOSE » ?

En effet, la montée du niveau des mers et océans inquiète et la conception d'un habitat flottant, voire d'un urbanisme lacustre, séduit et pas seulement les Hollandais dont les polders ont été conquis en-dessous du niveau de la Mer du Nord, grâce aux moulins.

Au moment où les sols à bâtir sont de plus en plus rares, la balance entre les inconvénients et les avantages évolue dans la comparaison entre les établissements construits sur pieux et ceux flottants. Visitions ensemble les réalisations les plus significatives depuis les habitats palafittes médiévaux jusqu'aux récents quartiers flottants néerlandais parés des vertus écologiques.



(1) Si vous êtes déjà inscrit, vous pouvez contacter l'Accompagnateur pour toute information relative à cette activité. Sinon, les inscriptions se font sur notre site internet ou lors des permanences, et non auprès de l'Accompagnateur.